

ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DE LA VILLE DE FRIBOURG

du mercredi 11 décembre 2024

INVESTISSEMENT

Bois de la Faye à Givisiez - Réfection du chemin forestier

MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL

du mardi 29 octobre 2024

Table des matières

1	Fondation de l'Hôpital des Bourgeois	2
1.1	Forêts.....	2
1.1.1	Bois de la Faye à Givisiez – Réfection du chemin forestier	2

1 Fondation de l'Hôpital des Bourgeois

1.1 Forêts

1.1.1 Bois de la Faye à Givisiez – Réfection du chemin forestier

Introduction

Dans le bois de la Faye, la route carrossable qui traverse l'entièreté du massif est abîmée en raison de son utilisation pour les activités forestières et de l'usure naturelle due aux aléas climatiques.

Par conséquent, une réfection de cette dernière s'avère nécessaire pour que puisse perdurer l'activité forestière s'y trouvant.

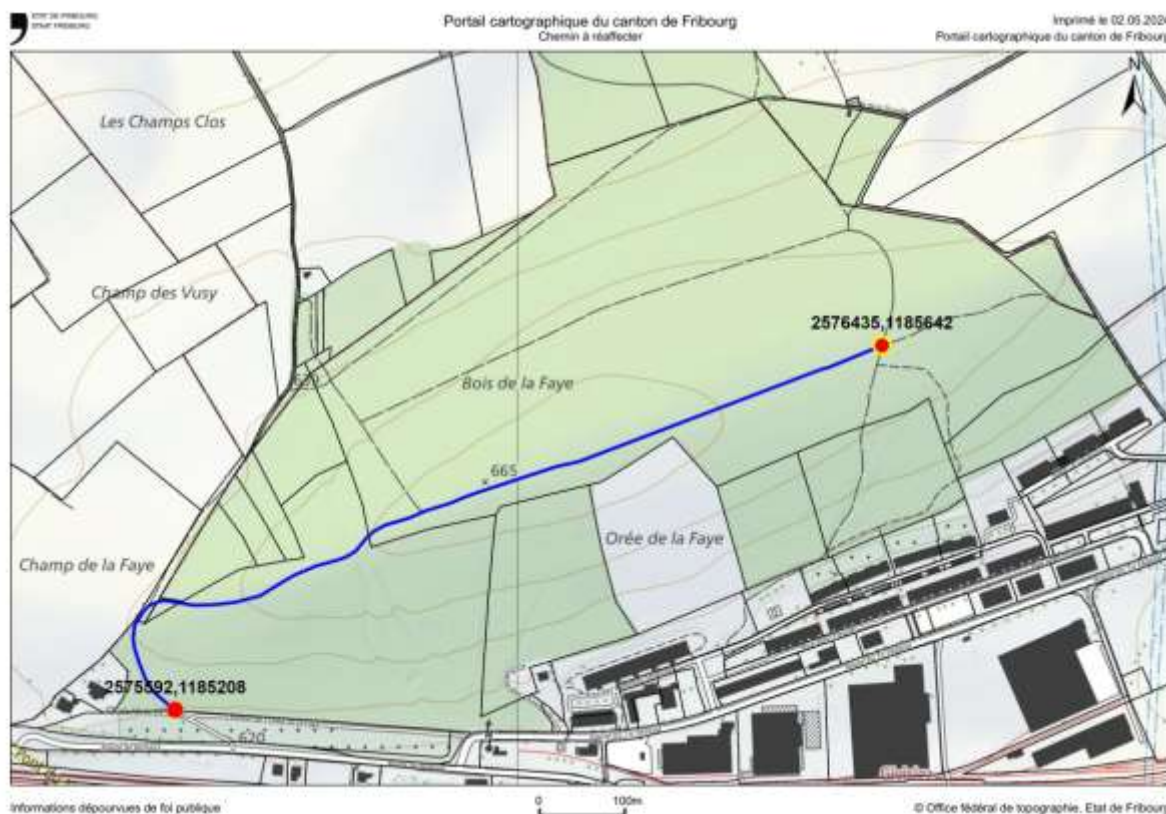
En effet, les travaux permettront de favoriser le transport et le débardage de bois dans cette forêt.



Situation géographique

Le chemin à réaffecter se situe au milieu du bois de la Faye et relie les deux extrémités de la forêt. Ce dernier correspond à l'axe carrossier majeur du massif et était déjà existant lors de l'élaboration de la carte topographique, en 1900.

De plus, le tracé actuel du chemin ainsi que les travaux de réfection ne porteront pas atteinte à l'environnement du secteur.



Situation actuelle

Le tracé a subi des dommages causés par l'érosion due aux précipitations, le compactage résultant du transport et du débardage du bois, ainsi que par l'usure naturelle. De plus, ce chemin est souvent utilisé par la population locale à des fins récréatives. En effet, la principale fonction du bois de la Faye est axée sur l'accueil du public en forêt avec un intérêt pour la production de bois.

Travaux projetés

Pour atteindre les différents buts énoncés auparavant, il faut réaménager le tronçon sur sa totalité, soit 1'085 mètres. Avec ceci, l'impact au sol sera modéré du fait de l'utilisation de l'ancien tracé. De plus, la place tournante se situant à l'extrémité droite du chemin sera rénovée afin d'améliorer la manœuvre des camions de longs bois.

Le raccordement au réseau existant restera inchangé.

Pour réaffecter ce chemin de manière optimale, le coffre devra être refait sur une largeur d'environ 30 cm. Celui-ci servira à consolider le coffre existant de la chaussée et d'aménager les banquettes latérales. Il sera composé de matériaux recyclés, compactés et mélangés avec du liant argile. C'est un chemin sans revêtement, la couche de fermeture sera en gravier gras compacté avec du liant argile. Le profil type choisi étant un dévers unique aval, la pente transversale devra faire au minimum 5%.

En raison de la disparité dans la répartition des matériaux le long du tracé, il y aura lieu d'effectuer un plus grand nombre de passages avec le rouleau compacteur pour assurer une répartition adéquate de ces matériaux.

En ce qui concerne l'évacuation des eaux, plusieurs drainages transversaux sont prévus le long du chemin. En effet, cinq renvois d'eau seront installés aux emplacements de drainage transversal (Fig.3) déjà existants, ainsi que trois autres supplémentaires pour garantir l'évacuation de l'eau de façon optimale.

La surface totale desservie par ce chemin est de 27,8 hectares.

Enfin, la desserte fine sera aménagée depuis cette route carrossable de manière à optimiser l'exploitation du bois tout en réduisant l'impact au sol.

La Bourgeoisie de Fribourg sera en charge de l'entretien courant et périodique des routes afin d'en assurer la longévité. Les frais de remise en état des routes après exploitation reviennent au mandataire des travaux.

Cet investissement permettra d'avoir une exploitation rationnelle dans le secteur et limitera les coûts sur le long terme. Outre l'aspect financier, l'image reflétée des exploitations forestières sera améliorée en diminuant les marques de roulage.

Estimation des coûts

Le coût total estimé des travaux s'élève à CHF 157'336.95 TTC, montant auquel il conviendra de déduire les subventions attribuées.

La participation de la Bourgeoisie s'élève, quant à elle, à **CHF 63'000.- TTC.**

Le message découle d'une planification globale de tous nos chemins.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial et le Conseil communal demandent à l'assemblée bourgeoisie :

- **L'octroi d'un crédit arrondi s'élevant à CHF 63'000.- TTC pour la réfection du chemin forestier du bois de la Faye à Givisiez.**

xxx